

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22–26 octobre 2007

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2007/5-D/1
27 septembre 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice exécutive adjointe, AD*: Mme S. Malcorra tél.: 066513-2007

Chef, CFOAG**: Mme M. Bautista-Owen tél.: 066513-2240

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Département de l'administration

** Sous-Division de la comptabilité générale



RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. La Directrice exécutive a le plaisir de présenter ce rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes sur les audits entrepris par ses soins. Les rapports intérimaires sont fournis à toutes les sessions du Conseil.
2. Le présent rapport intérimaire expose les recommandations qui demandaient encore à être appliquées dans le dernier rapport intérimaire et énonce les mesures prises et les recommandations appliquées depuis. Il tient également compte des précédentes recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et par le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour que le Commissaire aux comptes fasse part de ses observations, notamment en indiquant qu'il avait vérifié que ses recommandations avaient été pleinement appliquées.
3. Pendant la session annuelle du Conseil d'administration de juin 2007, le CCQAB a observé que les recommandations non encore suivies d'effet devraient être promptement appliquées (WFP/EB.A/2007/6 (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J)/2). De plus, le Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2007/6 (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J)/3) s'est félicité de la nouvelle matrice de référence qui, comme convenu avec le Commissaire aux comptes, n'énumère plus les recommandations dont la mise en œuvre est achevée.
4. Le présent document inclut les observations du Commissaire aux comptes sur les recommandations dont la mise en œuvre est déclarée achevée par le Secrétariat.
5. La matrice présentée ci-après récapitule les recommandations en souffrance et inclut les recommandations issues des derniers rapports du Commissaire aux comptes, à savoir: "Coûts et avantages des nouvelles initiatives destinées à mieux faire connaître l'Organisation" (WFP/EB.A/2007/6-D/1); "Préparation des états financiers de 2006 – état d'avancement des normes IPSAS¹" (WFP/EB.A/2007/6-F/1); et "Audit spécial demandé par le Conseil d'administration concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée" (WFP/EB.2/2007/5-F/1). Sur les 18 recommandations encore en souffrance en juin 2007, 12 avaient été appliquées en août 2007. Parmi ces recommandations en souffrance figure une recommandation signalée comme ayant été appliquée à la session annuelle du Conseil d'administration mais que le Commissaire aux comptes considère comme étant en cours d'application dans l'attente de l'ajustement du montant en question. Depuis le précédent rapport, 22 nouvelles recommandations (émises au titre des rapports d'audit externe susmentionnés) ont été ajoutées au tableau. Sur les 40 recommandations figurant maintenant dans la nouvelle matrice de référence, 25 (63 pour cent) sont signalées comme ayant été mises en œuvre.

¹ IPSAS est le sigle correspondant aux normes comptables internationales du secteur public.



Rapport d'audit	Date du rapport	Recommandations dont la mise en œuvre était en cours en avril 2007 (ou reçues ultérieurement)	Recommandations dont la mise en œuvre était achevée en août 2007	Mesures exécutées (%)
Mise à niveau du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS)	Mai 2005	3	2	67
Bilan de l'action du Bureau d'appui de Doubaï et de l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST)	Octobre 2005	3	0	0
Examen des modalités d'établissement des rapports sur les pertes de produits alimentaires après livraison, présenté au Conseil d'administration	Janvier 2006	2	2	100
Examen du cadre de gestion axée sur les résultats utilisé pour le suivi et l'établissement des rapports	Juin 2006	1	1	100
Vérification des états financiers du Programme alimentaire mondial pour 2004–2005	Juin 2006	4	2	50
Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen de la gestion de trésorerie	Janvier 2007	5	5	100
Rapport du Commissaire aux comptes sur les coûts et avantages des nouvelles initiatives destinées à mieux faire connaître l'Organisation	Juin 2007	9	6	67
Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation des états financiers de 2006 – état d'avancement des normes IPSAS	Juin 2007	7	1	14
Audit spécial demandé par le Conseil d'administration concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée	Août 2007	6	6	100
Total		40	25	63



RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
Mise à niveau du Système mondial et réseau d'information du PAM (WFP/EB.A/2005/6-B/1/Rev.1)				
Prise en charge du système par les utilisateurs et procédures d'approbation par le biais des essais				
<p>1. Recommandation 7</p> <p>Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons que la Phase 1 prévoie l'élaboration de plans définissant une solide méthodologie d'essai par les utilisateurs, tant au Siège que dans les bureaux de pays, en vue de favoriser la prise en charge, l'encadrement et le soutien par les utilisateurs de toutes éventuelles améliorations des processus internes s'y rapportant. La validation des modifications approuvées par les utilisateurs à l'issue des essais devrait être fonction du soutien existant pour les modifications éventuelles des processus requises.</p>	<p>La méthodologie à suivre pour les essais n'a pas été formulée de manière détaillée pendant la Phase 1 (Stratégie).</p>	<p>Accenture a proposé d'opter pour des essais de haut niveau pendant la phase d'élaboration de la stratégie.</p> <p>La phase d'analyse est en cours et permettra de déterminer les plans et les méthodes de formation ainsi que les responsabilités relatives aux essais et à la prise en charge par les utilisateurs.</p> <p>Des ateliers de validation ont été organisés à l'intention des parties prenantes en septembre 2006 pour expérimenter les modifications des processus internes envisagées dans tous les domaines d'activité. Les utilisateurs ont approuvé la conception des processus et les modifications les plus importantes.</p> <p>Les plans d'essais par les utilisateurs de la première version sont en cours de préparation pour certains domaines d'activité et seront définis lorsque la conception détaillée et les plans opérationnels seront achevés en mai 2007.</p>	<p>Les plans et les activités du projet sont bien avancés et l'équipe de projet de WINGS II confirme que la recommandation du Commissaire aux comptes est parfaitement cohérente avec la stratégie d'essai adoptée dans le projet: des essais sur les unités fonctionnelles, sur l'approbation des utilisateurs et sur la tension engendrée seront effectués par les utilisateurs des procédures, au Siège et dans les bureaux de pays. Les utilisateurs des procédures définiront également les scénarios des essais.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>La confirmation que les procédures d'essai planifiées sont parfaitement cohérentes avec nos propositions répond à la recommandation. Étant donné que la conception de WINGS II fait actuellement l'objet d'une modification, nous jugerons de la validité des essais relatifs à l'approbation des utilisateurs après la mise en œuvre de WINGS II.</p>
<p>2. Recommandation 8</p> <p>Pour permettre une évaluation axée sur l'efficacité de la mise à niveau pour atteindre l'objectif fixé de réduction du coût global de la maintenance, nous recommandons que le PAM envisage de: quantifier les économies attendues de la réduction des ressources découlant au Siège de la mise à niveau et de l'externalisation prévue des activités</p>	<p>La phase de mise au point de la stratégie a donné lieu à une estimation globale des économies potentielles, au Siège et sur le terrain. Le travail d'analyse permettra de progresser en tirant parti des estimations existantes et de fixer les objectifs à atteindre.</p>	<p>L'estimation des économies potentielles est achevée et les objectifs généraux et spécifiques concernant les modes opératoires ont été fixés pendant la phase d'analyse. La définition des objectifs généraux et spécifiques concernant les modes opératoires durant la phase "à venir" a commencé en mai 2006.</p>	<p>Les domaines des applications et le nombre de lacunes exigeant des adaptations ont été identifiés. Ces dernières seront parachevées lorsque l'ajustement de la portée du projet et la modification de sa conception actuellement en cours seront terminés en</p>	





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>actuellement effectuées en interne; et définir un objectif spécifique en matière de réduction des coûts du système de maintenance par rapport auquel la mise à niveau pourra être étudiée.</p>	<p>La structure de gouvernance servira à garantir que le choix du champ d'application de la mise à niveau et des solutions tient compte des problèmes concrets mis en évidence par les divisions.</p>	<p>Le plan détaillé définira les domaines couverts par le logiciel SAP et le degré d'adaptation nécessaire.</p> <p>Le Secrétariat sera plus à même d'estimer les coûts de maintenance du système lorsque la phase de conception détaillée et les plans opérationnels seront achevés en mai 2007.</p>	<p>octobre 2007. Le Secrétariat sera alors en mesure d'estimer avec une plus grande précision les coûts de maintenance de l'ensemble du système.</p>	
<p>3. Recommandation 9</p> <p>Conformément aux meilleures pratiques, nous recommandons qu'avant de sélectionner un prestataire/partenaire futur et de poursuivre le processus de mise à niveau, le PAM fasse réaliser par un spécialiste des technologies de l'information une étude indépendante sur les enseignements tirés de la Phase 1. Nous estimons que la réalisation de la mise à niveau des objectifs visés peut être évaluée en se concentrant sur six aspects principaux, à savoir: une portée clairement définie pour le projet; la gestion de la culture du PAM en matière d'acceptation du changement; l'engagement actuel de la direction générale; la modification des processus internes pour qu'ils correspondent aux nouvelles fonctionnalités; la gestion de la technologie utilisée dans le cadre du projet; et la mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs qui sont en dernier ressort ceux de l'Organisation.</p>	<p>Le PAM ne juge pas utile de faire appel à un autre cabinet spécialisé pour valider les recommandations formulées par Accenture.</p>	<p>Un consultant indépendant et expérimenté a été mandaté pour évaluer le projet et d'apprécier les moyens d'action et les capacités dont dispose le PAM pour que la vision qui a inspiré le projet WINGS II se matérialise.</p> <p>La direction du projet a décidé qu'il serait plus judicieux et utile de mesurer la capacité du PAM de réaliser cette vision à la fin de la phase d'analyse.</p> <p>Des retards sont intervenus dans la sélection et le recrutement du consultant qui sera chargé d'entreprendre l'évaluation du projet.</p> <p>L'examen du projet par un consultant indépendant expérimenté débutera en mai 2007 et devrait être achevé en juin de la même année. Les conclusions de cet examen seront présentées au Conseil lors de sa deuxième session ordinaire de 2007.</p>	<p>Un spécialiste des technologies de l'information indépendant a procédé à l'examen du projet. En juillet, le consultant a interviewé une quarantaine de parties prenantes, y compris des membres de l'équipe de projet, des utilisateurs des processus internes, des directeurs régionaux, des auditeurs internes et externes et des cadres supérieurs, notamment les membres de l'équipe exécutive dirigeante. Le résultat de son travail sera présenté à la direction en octobre.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>La recommandation est appliquée avec l'examen de l'exécution du projet par un consultant en 2007 bien qu'un examen antérieur eut certainement été utile pour la planification de WINGSII. Nous examinerons les conclusions du consultant lorsque la modification de la conception mentionnée plus haut sera achevée.</p>

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
Bilan de l'action du Bureau d'appui de Doubaï et de l'Équipe d'intervention rapide et d'appui pour les technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST) (WFP/EB.2/2005/5-G/1)					
Mandat					
1.	<p>Recommandation 2</p> <p>Je recommande que le PAM clarifie la hiérarchie des responsabilités et les obligations redditionnelles du bureau de Doubaï et de l'équipe FITTEST et qu'il mette à jour ses orientations relatives à leurs objectifs, processus et activités et aux rôles des parties prenantes.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau d'appui de Doubaï fait actuellement l'objet d'un examen et d'une évaluation approfondis; ses fonctions et responsabilités seront décrites dans une circulaire du Directeur exécutif établie à cette fin.</p> <p>La Directrice exécutive adjointe chargée de l'administration a annoncé en juillet 2006 la nomination du Directeur du bureau d'appui de Doubaï qui dépend directement de la Directrice exécutive adjointe. Le bureau continuera néanmoins d'être rattaché au Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale) (ODC) pour ce qui est des communications que le Siège transmet habituellement par l'intermédiaire des bureaux régionaux; le personnel continuera de participer aux ateliers et formations organisés à l'échelon régional par le Siège ou les bureaux régionaux.</p> <p>Les objectifs et les fonctions opérationnelles du bureau de Doubaï sont actuellement élargis et formellement définis. La direction du bureau de Doubaï collaborera avec le Boston Consulting Group (BCG) pour la définition du nouveau modèle de gestion.</p> <p>Le Directeur exécutif a approuvé l'établissement du bureau de Doubaï en tant que bureau administratif régional chargé de fournir aux bureaux de pays les services élargis dont ils ont besoin,</p>	<p>Le Bureau d'appui du PAM sur le terrain et en situation d'urgence (FESO) a préparé la circulaire du Directeur exécutif décrivant les activités incombant au FESO et ses exigences en matière de comptabilité et d'élaboration de rapports, conformes aux procédures existantes. Le document sera soumis au Directeur exécutif pour approbation après avoir reçu l'aval des divisions du Siège concernées.</p> <p>La proposition de recouvrement des coûts est en cours de préparation et sera prête d'ici à octobre 2007.</p>	





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
		<p>particulièrement en période de crise. Le Secrétariat considère que le mémorandum du 15 juin 2006 par lequel le Directeur exécutif a fait connaître ses décisions définit le rôle actuel et la dépendance hiérarchique du bureau administratif régional de Doubaï.</p> <p>Une nouvelle structure a été officialisée en 2006; le bureau de Doubaï a été renommé Bureau d'appui du PAM sur le terrain et en situation d'urgence (FESO).</p> <p>Le FESO prépare actuellement une circulaire du Directeur exécutif qui officialisera la hiérarchie des responsabilités et garantira la participation des parties prenantes.</p> <p>Dates d'achèvement prévues: proposition de recouvrement des coûts: mai 2007; circulaire: juin 2007.</p>			
Gestion des risques					
2.	<p>Recommandation 4</p> <p>Je recommande, que dans tout examen de la fourniture de services de télécommunications et d'articles non alimentaires, le Secrétariat étudie comment sont définies les attributions concernant la détermination des priorités au niveau de la direction générale, et comment établir une hiérarchie précise des responsabilités.</p>	<p>Rien ne porte à croire actuellement que le fait que le bureau d'appui de Doubaï apporte sa contribution à des activités autres que celles du PAM compromette son aptitude à répondre promptement aux besoins qui sont ceux des activités d'urgence du PAM, mais il existe un risque réel que ce soit le cas à l'avenir, en particulier concernant FITTEST.</p>	<p>Les attributions de la direction concernant la définition des priorités et l'articulation de la chaîne des responsabilités seront traitées dans la circulaire du Directeur exécutif susmentionnée.</p> <p>Le mémorandum du Directeur exécutif en date du 15 juin 2006 définit le rôle actuel et la dépendance hiérarchique du bureau administratif régional de Doubaï. Le Secrétariat a mis en place de nouvelles procédures afin de délocaliser du Siège au profit du bureau de Doubaï les activités d'achats d'articles non alimentaires; les achats actuellement effectués par le bureau de Doubaï font partie des activités ainsi délocalisées et</p>	<p>Le FESO a préparé la circulaire du Directeur exécutif et attend la signature. La proposition de recouvrement des coûts sera prête d'ici à octobre 2007.</p>	

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
		<p>relèvent de la responsabilité du Directeur régional du bureau administratif régional de Doubaï.</p> <p>Comme indiqué précédemment, une nouvelle structure a été officialisée en 2006 et la hiérarchie des responsabilités a été définie. De plus, le Département de l'administration a instauré de nouvelles règles relatives à la passation des marchés dans le cadre de la délocalisation des achats d'articles non alimentaires au profit de Doubaï. Une circulaire du Directeur exécutif est également en cours de préparation et détaille les activités d'achats du FESO. L'unité de gestion des achats de Doubaï sera en outre incluse dans ce service.</p>		
Rapport coûts-résultats				
<p>3. Recommandation 6</p> <p>Je recommande que le PAM élabore un modèle solide de calcul et de recouvrement des coûts afin d'améliorer la transparence et de mieux rendre compte de l'utilisation des ressources avant d'appliquer le principe de recouvrement intégral des coûts à d'autres services d'appui.</p>	<p>Le déficit de 600 000 dollars É.-U. pour 2004 dont il est fait mention dans le rapport s'explique principalement par le fait que le bureau de Doubaï s'est vu confier moins de projets que prévu. En revanche, le système d'estimation des projets pour l'année suivante a fait l'objet d'un examen trimestriel et il s'est avéré qu'il a bien fonctionné en 2005.</p> <p>L'actuel modèle de recouvrement des coûts semble donner de bons résultats, mais beaucoup reste encore à faire dans le domaine du suivi du recouvrement des coûts indirects et de l'imputation des coûts.</p>	<p>Le Secrétariat a examiné régulièrement le modèle actuel de recouvrement des coûts à la lumière des résultats des opérations.</p> <p>Un examen des résultats financiers de 2005 du PAM à Doubaï révèle que ce modèle de recouvrement des coûts est adéquat et favorise la rentabilité des opérations. Néanmoins, le Secrétariat continuera de le suivre et de le perfectionner.</p> <p>Avec la mise en place de l'Équipe rapide d'appui administratif (<i>Fast administrative Support Team, FAST</i>) et du Parc mondial de location de véhicules (<i>Global Vehicle Leasing Pool, GVLP</i>) et des initiatives visant à l'externalisation des fonctions, les modèles et les bases de calcul pour l'imputation</p>	<p>La mise en place du mécanisme de recouvrement des coûts proposé en est au stade final. Les coûts indirects sont suivis conformément au nouveau mécanisme de recouvrement des coûts ainsi que pour les activités externalisées déjà prise en charge par le FESO. Celui-ci procède actuellement à la vérification des modalités des coûts pour les activités individuelles exécutées en son sein avant d'émettre la recommandation finale sur le changement des modalités de recouvrement des coûts.</p> <p>Le mécanisme de recouvrement des coûts proposé sera achevé en</p>	





Recommandations du Commissaire aux comptes		Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			<p>des coûts sont constamment soumis à examen.</p> <p>Il ressort de l'étude du BCG que le bureau de Doubaï doit, pour générer des recettes, gérer la délocalisation et l'externalisation des services fournis pour le compte du PAM et d'autres organismes et fournir des services d'intervention en cas d'urgence.</p> <p>Le modèle de recouvrement des coûts a fait l'objet d'un examen complet au cours du premier trimestre de 2007. Cet examen incluait l'analyse des processus et l'identification des éléments constitutifs des frais généraux, qui ont augmenté au prorata des hausses constatées dans toutes les activités économiques. Le modèle de recouvrement des coûts en cours d'élaboration prend ces informations en compte. Il devrait être achevé d'ici à la fin du mois de mai 2007. Depuis janvier 2007, le FESO applique une méthode plus rigoureuse de suivi des frais généraux indirects, qui sont comparés chaque mois aux coûts recouverts.</p>	octobre 2007.	
<p>Examen des modalités d'établissement des rapports sur les pertes de produits alimentaires après livraison présentés au Conseil d'administration (WFP/EB.1/2006/6-B/1)</p>					
<p>Identification des pertes après livraison</p>					
1.	<p>Recommandation 1</p> <p>Nous recommandons au PAM d'envisager d'utiliser la méthode du profil de risques pour cibler les opérations de surveillance, ce qui permettrait d'obtenir une évaluation statistique plus nuancée et plus fiable du total des pertes de produits.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le Secrétariat a étudié les méthodes et solutions techniques permettant de recenser les pertes lors des distributions, à l'aide de techniques d'échantillonnage aléatoire qui ont été expérimentées dans des bureaux de pays sélectionnés au second semestre 2006.</p>	<p>Le groupe de travail interdivisions sur l'échantillonnage des pertes a été renforcé par le recrutement d'un consultant chevronné chargé de diriger le projet.</p> <p>Les membres du groupe de travail ont effectué une</p>	<p>La recommandation a été appliquée par le Secrétariat. Nous continuerons à contrôler l'adéquation du suivi et de</p>

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
		<p>Un groupe de travail a été créé pour évaluer les méthodes d'échantillonnage afin de donner suite à cette recommandation. Une mission était prévue dans un ou deux bureaux de pays au second semestre 2006.</p> <p>L'échantillonnage aléatoire systématique pour suivre et signaler les pertes de produits alimentaires permet d'assurer une collecte plus rapide des données, par le biais de moyens scientifiques et objectifs.</p> <p>Il a été entrepris de mettre au point une méthode formelle d'établissement du profil de risque au niveau des bureaux de pays dans le cadre des stratégies de planification de la gestion des risques.</p> <p>Un descriptif de projet destiné à estimer la faisabilité de l'application des méthodes statistiques d'échantillonnage afin de recenser les pertes après livraison a été soumis au comité de pilotage du Plan d'appui à la mise en œuvre qui l'a approuvé. Les travaux de recherche se poursuivront pendant les deuxième et troisième trimestres de 2007. Un bureau de pays a fait l'objet d'une expérience pilote; la méthode d'échantillonnage est aujourd'hui employée systématiquement pour déterminer les pertes après livraison.</p> <p>Dans le cadre de l'établissement des rapports annuels qui s'est achevé le 31 mars, les méthodes de profilage des risques employées par les bureaux de pays ont fait l'objet d'une analyse. La prise en compte de cette analyse a débuté</p>	<p>mission de deux semaines sur le terrain au bureau de pays du Bangladesh, qui a mis au point une méthodologie d'échantillonnage appliquée au suivi sur les points de distribution. L'application de méthodes statistiques pour la détermination des échantillons utilisés aux fins du suivi de la distribution permet au bureau de pays d'agrèger les données de suivi, y compris l'information sur les défaillances de la distribution aux bénéficiaires du PAM, d'une manière représentative.</p> <p>L'équipe évalue actuellement les enseignements tirés de la mission sur le terrain, notamment sous l'angle de leur applicabilité à d'autres scénarios opérationnels dans les bureaux de pays du PAM du monde entier. Des missions additionnelles seront entreprises en vue de valider l'approche de l'échantillonnage.</p> <p>Le Secrétariat estime la mise en œuvre achevée.</p>	<p>l'enregistrement des pertes après livraison lors de nos futures visites sur le terrain.</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
		en avril, et elle se poursuivra en consultation avec le Groupe de planification de la gestion des risques. Ce travail permettra d'asseoir les recommandations incitant les bureaux de pays à adopter une approche institutionnelle.		
<p>2. Recommandation 8</p> <p>À la lumière de l'expérience acquise lors de la phase pilote d'installation du système ARGOS, nous recommandons au PAM de veiller:</p> <p>À ce que tout le nouveau matériel soit mis en place dans un environnement approprié; et à ce que les bureaux de pays déterminent quelle est la façon la plus appropriée et la plus efficace d'utiliser le système pour confirmer les résultats des rapports communiqués par les partenaires coopérants; pour offrir un contrôle et une surveillance en complément des visites de suivi ou pour en faire le principal mécanisme de suivi devant servir de base à l'élaboration des rapports sur les pertes après livraison.</p> <p>Pour chacune de ces formules, il conviendra de confirmer avec soin les avantages, les économies et les résultats attendus de l'installation de ce matériel pour pouvoir surveiller de manière continue l'efficacité du système.</p>	<p>La recommandation est acceptée. Le Service de l'alimentation scolaire (PDPF) de la Division des politiques, des stratégies, et de l'appui aux programmes s'efforce d'améliorer la qualité des informations collectées, saisies et analysées localement par les écoles, les partenaires coopérants et les bureaux de pays.</p> <p>La mise en place du système ARGOS devrait être achevée d'ici à la fin 2006 (1 690 appareils ont été livrés dans 15 pays² et 980 d'entre eux sont déjà installés. Il reste 750 autres appareils à installer, et trois pays à former³).</p> <p>ARGOS est présenté comme un système de suivi auxiliaire visant à compléter et à vérifier les données générées par d'autres systèmes de suivi et contenues dans les rapports des partenaires coopérants. Il est intégré en cette qualité dans l'approche</p>	<p>PDPF s'est concentré sur la mise en place complète et la consolidation/amélioration du système ARGOS actuel en 2006. PDPF s'est assuré que le système était correctement installé et utilisé et que le personnel des écoles, le personnel de contrepartie et celui des bureaux de pays étaient correctement formés à l'utilisation du système; PDPF a également examiné l'utilisation des données collectées, y compris la méthodologie d'analyse des données, afin d'évaluer le stade actuel de mise en œuvre.</p> <p>PDPF a mis en place un environnement approprié fondé sur le nouveau système d'appui introduit à la mi-2006 pour permettre de resserrer les contacts avec 15 bureaux de pays. Cela a permis à PDPF de fournir rapidement les indications et l'appui technique nécessaires.</p> <p>Des progrès satisfaisants ont été accomplis en 2006 dans la mise en service du système ARGOS: celui-ci a été installé dans 14 pays sur 15, qui peuvent désormais transmettre les données</p>	<p>Des fonds du secteur privé ont été mis en réserve pour être alloués à la mise au point d'une série d'outils automatisés et faciles à utiliser de traitement et d'élaboration de rapports qui permettront aux bureaux de pays d'optimiser l'utilisation des données fournies par ARGOS. PDPF a préparé un mandat et un site web afin d'améliorer l'information actuelle. CLS, la société choisie pour assurer le service du site web, a confirmé le calendrier et le mandat. Le système devrait fonctionner dès octobre 2007.</p> <p>Les directives relatives à l'utilisation d'ARGOS seront prêtes d'ici à novembre 2007.</p> <p>Un accord a été conclu avec CLS pour l'extension de ses services d'appui technique en cas de problèmes mécaniques avec les appareils ARGOS.</p>	<p>Nous évaluerons l'amélioration des systèmes de suivi lors de nos visites sur le terrain.</p>

² Afghanistan, Cap-Vert, Djibouti, El Salvador, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mozambique, Pakistan, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, et Tchad.

³ Guinée, Mauritanie, Soudan.





WAPF

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	<p>commune de suivi et d'évaluation (CMEA) du PAM.</p>	<p>rassemblées sur le terrain; 1 158 des 1 690 appareils livrés sont opérationnels.</p> <p>La plupart des appareils qui restent à installer doivent l'être dans des pays où l'insécurité et les situations de crise rendent cette installation difficile.</p> <p>À l'exception de la Mauritanie, tous les pays identifiés ont reçu les appareils; on a entrepris la formation de formateurs à l'intention du personnel du PAM, du personnel des organismes gouvernementaux et des enseignants.</p> <p>La mise en service du système ARGOS a été quasiment achevée durant l'année 2006: 13 pays sur 14 l'ont adopté. Malgré les retards constatés au Soudan pour des raisons d'insécurité, le pays devrait accueillir le système ARGOS en 2007.</p> <p>La mise en service a démontré le manque de convivialité du système de traitement des données basé sur le Web: la formule de calcul de certains indicateurs n'est pas compatible avec l'autre système de suivi et d'évaluation du PAM. Par conséquent, les bureaux de pays n'ont quasiment pas exploité les données du système ARGOS pour établir leurs rapports annuels.</p>	<p>CLS et PDPF sont convenus de conduire un atelier régional entre octobre et novembre 2007; des concertations sont en cours entre les bureaux de pays et les bureaux régionaux pour l'organisation de cet atelier.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
		<p>PDPF a donc prévu les mesures suivantes pour 2007 afin d'améliorer l'utilisation du système:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ créer des outils d'établissement de rapports et de traitement faciles à utiliser et automatisés, qui permettront aux bureaux de pays d'optimiser l'utilisation des données offertes par ARGOS; ➤ préparer des consignes d'utilisation des données ARGOS pour les systèmes de suivi existants et de prise en compte des besoins institutionnels en matière d'établissement de rapports tels que les rapports normalisés sur les projets; ➤ déployer le service de soutien technique de la société <i>Collect Localisation Satellite</i> (CLS) pour résoudre les problèmes mécaniques liés aux appareils ARGOS; ➤ promouvoir l'utilisation du système Argos à l'intérieur et à l'extérieur du PAM. 			
Examen du cadre de gestion axée sur les résultats utilisé pour le suivi et l'établissement des rapports sur les résultats (WFP/EB.2006/A/6-D/1)					
1.	<p>Recommandation 6</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat veille à ce que le Comité d'évaluation interne améliore l'intégration de l'évaluation, de la programmation et du suivi afin de renforcer la fiabilité des informations sur les résultats.</p>	<p>La recommandation est acceptée. Au fur et à mesure de ses délibérations, le Comité d'évaluation interne poursuit l'intégration des évaluations, de la programmation et du suivi.</p>	<p>Le Comité d'évaluation interne a été officiellement constitué début 2006 et a tenu sa première réunion en mars 2006.</p> <p>À sa réunion de décembre, le Comité a discuté de la recommandation et a porté la question à l'attention de l'équipe chargée de l'assurance-qualité des programmes pour suite à donner, en lui demandant de lui faire rapport sur les moyens d'améliorer l'intégration de ces activités.</p>	<p>La question a été examinée à la réunion sur l'assurance-qualité des programmes du 15 mars 2007. Des instructions ont été données pour faire en sorte que des évaluations approfondies des besoins soient effectuées pour toutes les nouvelles interventions de projet comme un moyen de favoriser une intégration plus étroite de l'évaluation des besoins, de la</p>	<p>La recommandation est appliquée avec l'émission de nouvelles instructions pour une intégration plus étroite de l'évaluation des besoins, de la programmation et du suivi.</p>

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
		L'équipe chargée de l'assurance-qualité des programmes et le Comité d'évaluation élaborent un dispositif destiné à associer plus étroitement l'évaluation des besoins, la programmation et le suivi.	programmation et du suivi. La question sera également traitée par le biais des prochaines révisions du fonctionnement du Comité d'examen des programmes avec, notamment, un examen plus approfondi des liens existant entre les différentes étapes du cycle de projet. La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.		
Vérification des états financiers du Programme alimentaire mondial pour 2004-2005 (WFP/EB.A/2006/6-A/1/3)					
Gouvernance et contrôle interne					
1.	Recommandation 1 Afin de renforcer l'indépendance du Comité d'audit et de mieux aligner les mécanismes du PAM sur les pratiques optimales de gouvernance, je recommande que le Conseil d'administration reconnaisse formellement le rôle et le mandat du Comité d'audit.	Comme indiqué par le Commissaire aux comptes, le Directeur exécutif entend améliorer la gouvernance du PAM en augmentant le nombre de membres externes au sein du Comité d'audit. La recommandation du Commissaire aux comptes s'adresse au Conseil d'administration, et le Secrétariat agira conformément aux instructions du Conseil.	Aucune action n'est projetée par le Secrétariat, en attendant la décision du Conseil d'administration.	Cette question est soumise pour examen au Conseil.	En cours d'examen par le Conseil d'administration.
2.	Recommandation 2 Je recommande que le Bureau de la vérification interne des comptes (OSDA) élabore, en vue de mettre en œuvre les recommandations de l'Institute of Internal Auditors (IIA), un plan assorti de priorités et d'un calendrier permettant de suivre les progrès accomplis.	La recommandation est acceptée.	OSDA a incorporé les recommandations de l'IIA dans son plan de mise en œuvre, en se fondant sur les recommandations issues des évaluations externes et internes de la qualité. OSDA a identifié neuf projets internes pour mettre en œuvre les recommandations de l'IIA, qui sont établis en bonne et due forme dans le système de suivi des projets d'OSDA. À la fin de 2006, cinq projets étaient en cours.	Huit des neuf projets sont achevés. Le projet restant en est à un stade avancé de son exécution et sera achevé d'ici à septembre 2007. Le Secrétariat estime que la mise en œuvre de cette recommandation est entièrement achevée.	L'achèvement du dernier projet visant l'exécution des recommandations de l'IIA complètera définitivement la mise en œuvre de notre recommandation.



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
		Sept projets sur neuf sont achevés; les deux projets restants devraient être achevés au milieu de l'année 2007.		
Contrôle de la gestion financière				
<p>3. Recommandation 8</p> <p>Je recommande que le Secrétariat entreprenne d'établir des arrangements améliorés pour faciliter un examen efficace de la qualité des états financiers et garantir ainsi une divulgation cohérente et équitable de l'évaluation par le PAM des contributions en nature sous forme de services conformément aux normes comptables applicables.</p>	<p>La recommandation est acceptée. Cette recommandation arrive à point nommé étant donné que le PAM a reçu un nombre croissant de contributions en nature sous forme de services au cours des dernières années. L'évaluation des contributions en nature sous forme de services est un processus complexe qui requiert des politiques et procédures claires, pour permettre une estimation juste.</p>	<p>Le Secrétariat a l'intention d'améliorer les Directives pour les donateurs privés, particulièrement en ce qui concerne l'acceptation des contributions en nature sous forme de services. La Division des services financiers (CFO) et le Département de la mobilisation de fonds et de la communication (FD) discutent de la meilleure façon de calculer la valeur des services en nature.</p> <p>CFO et FD examinent la comptabilisation des recettes et des dépenses liées aux contributions en nature sous forme de services. Une proposition sera présentée à la direction pour déterminer les contributions en nature sous forme de services qui devront figurer dans les états financiers à compter de 2008, compte tenu de l'application des normes IPSAS; une fois approuvée, cette proposition définira la politique du PAM en la matière.</p>	<p>Étant donné que les IPSAS n'exigent pas que les contributions en nature sous forme de services soient constatées comme des recettes, principalement en raison de la difficulté liée à l'estimation de la valeur de l'actif transféré, le Secrétariat adoptera une politique prudente pour la comptabilisation dans les états financiers, des contributions en nature sous forme de services provenant de donateurs privés.</p> <p>Les contributions en nature sous forme de services destinées à des projets et des activités du PAM seront évaluées conformément à l'article XIII.6 du Règlement général et seront enregistrées dans les dossiers du PAM et comptabilisées dans les états financiers.</p> <p>La mise en œuvre de la recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>L'adoption de la politique relative à l'évaluation des contributions en nature sous forme de services répond à la recommandation d'une manière adéquate.</p>
Opérations avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)				
<p>4. Recommandation 9</p> <p>Je recommande que le Secrétariat poursuive ses efforts pour apurer les postes non réglés du compte 60015 du PNUD afin de donner l'assurance que les états de</p>	<p>Le rapprochement des comptes du PNUD est une activité permanente qui a été affectée par des problèmes liés aux relevés mensuels du</p>	<p>Le Secrétariat a amélioré l'enregistrement et le rapprochement des transactions avec le PNUD afin de garantir l'exactitude des dépenses</p>	<p>Un consultant à plein temps est employé depuis juillet 2007. L'une de ses tâches principales concerne le rapprochement des</p>	





WFP

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>dépenses sont complets et que les paiements ont été faits valablement.</p>	<p>compte du PNUD à la suite de la mise en place du système Atlas par cet organisme en 2004.</p>	<p>encourues et réglées à travers le PNUD.</p> <p>Dans le cadre du rapprochement des comptes, toutes les transactions figurant dans les relevés du PNUD de 2004 et de 2005 ont été passées en revue pour expliquer les différences entre les données du PAM et celles du PNUD. Les résultats de chaque bureau de pays concernant l'enregistrement, l'apurement et le rapprochement des transactions avec le PNUD sont suivis de près par le Siège.</p> <p>Des comptes particuliers sont créés pour chaque bureau de pays afin de comptabiliser les transactions avec le PNUD. Cela devrait permettre aux bureaux de pays de gérer leurs propres transactions et de faciliter le rapprochement et l'apurement des opérations avec le PNUD.</p> <p>Depuis le début de 2007, des comptes particuliers ont été créés et assignés aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays pour faciliter l'enregistrement et l'apurement des transactions du PNUD, et surveiller les résultats obtenus par les Chargés des finances.</p> <p>Au début de l'année 2007, un apurement global a été soumis au PNUD; les postes d'ajustement qui ont été identifiés ont été soumis au PNUD pour révision et ce dernier entreprend de procéder lui-même à leur contrôle. Ces activités d'ajustement et d'apurement se tiennent régulièrement entre le PAM et le Siège du PNUD et entre ce dernier et les bureaux de pays,</p>	<p>transactions avec le PNUD, notamment pour faire en sorte que ces dernières soient enregistrées promptement et avec exactitude et que le montant de 4,9 millions de dollars qui a été soumis au PNUD pour ajustement soit réglé. Des progrès ont été accomplis depuis lors et, sur la somme de 4,9 millions de dollars, environ 4,1 millions ont été réglés entre le PAM et le PNUD. Le montant restant est encore en cours de contrôle par le PNUD à partir de ses bureaux locaux.</p> <p>Le Secrétariat réitère que, compte tenu du caractère permanent du suivi des transactions avec le PNUD et eu égard aux améliorations effectuées par le Secrétariat en matière d'enregistrement et d'apurement des transactions avec le PNUD, il estime que cette recommandation est largement prise en compte.</p>	

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
		<p>afin de vérifier l'exactitude et la mise à jour des comptes.</p> <p>Au vu de la surveillance constante des transactions du PNUD et des améliorations engagées par le Secrétariat eu égard au contrôle et à l'apurement des transactions du PNUD, le Secrétariat considère que cette recommandation a largement été prise en compte.</p>		
Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM (WFP/EB.1/2007/6-B/1)				
Gestion de la trésorerie, des opérations bancaires et des devises				
<p>1. Recommandation 1</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à faire en sorte que les prévisions des liquidités appuient de façon adéquate les programmes en cours et les besoins opérationnels immédiats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • en encourageant tous les services de l'Organisation à bien comprendre l'intérêt d'un partage rapide de l'information; • en favorisant la comptabilisation des dépenses ou des engagements dans les meilleurs délais; et • en encourageant la notification au plus tôt des montants reçus des donateurs. 	La recommandation est acceptée.	Le Secrétariat s'engage à améliorer ses modes opératoires et son système comptable actuel. Les recommandations 1 et 2 sont en cours d'application dans le cadre du projet WINGS II.	<p>Les exigences des recommandations 1 et 2 sont prévues dans le plan détaillé du projet WINGS II.</p> <p>Estimant que la recommandation est en cours d'application dans le cadre du projet WINGS II, le Secrétariat considère qu'il a mis en œuvre cette recommandation.</p>	Les modes opératoires améliorés étant planifiés au titre de la mise en œuvre de WINGS II, nous examinerons les nouveaux modes opératoires lorsque WINGS II sera fonctionnel.
<p>2. Recommandation 2</p> <p>Nous appuyons le projet de normalisation des prévisions et des rapports concernant les liquidités qui doit résulter de la mise à niveau du système comptable WINGS; et nous recommandons que les procédures, rôles et responsabilités soient normalisés, là où ce sera possible, à titre de condition préalable à l'établissement de prévisions cohérentes.</p>	La recommandation est acceptée.	Le Secrétariat s'engage à améliorer ses modes opératoires et son système comptable actuel. Les recommandations 1 et 2 sont en cours d'application dans le cadre du projet WINGS II.	Les exigences des recommandations 1 et 2 sont prévues dans le plan détaillé du projet WINGS II et le Secrétariat estime donc que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.	La normalisation des processus étant planifiée au titre de la mise en œuvre de WINGSII, nous examinerons les nouveaux modes opératoires lorsque WINGS II sera fonctionnel.



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>3. Recommandation 4</p> <p>Nous accueillons avec satisfaction les procédures de contrôle renforcées qui ont été mises en place pour les paiements électroniques et encourageons la mise en place sans tarder d'interfaces entre les relevés bancaires et le système comptable pour aider à repérer les domaines dans lesquels le risque de fraude est le plus important.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Conformément aux consignes fixées pour avril 2007 par rapport au système bancaire électronique, il sera obligatoirement fait appel à des fournisseurs agréés au préalable.</p> <p>Un système de téléchargement automatique des relevés bancaires des comptes locaux des bureaux extérieurs fait actuellement l'objet d'une étude dans le cadre du projet WINGS II.</p>	<p>L'appel obligatoire à des fournisseurs agréés au préalable dans le système bancaire électronique CitiDirect est rigoureusement impératif depuis juillet 2007.</p> <p>Le téléchargement automatique des relevés bancaires des comptes locaux des bureaux extérieurs est prévu dans le plan détaillé du projet WINGS II.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>La recommandation est appliquée avec le téléchargement automatique des relevés bancaires et l'agrément préalable des fournisseurs.</p>
Contrôle de la gestion des placements				
<p>4. Recommandation 6</p> <p>Nous recommandons qu'à la suite de la nomination d'un quatrième gestionnaire des placements par voie d'appel à la concurrence, les contrats de services financiers soient mis au concours périodiquement par rotation, pour assurer la continuité de la prestation des services financiers et permettre de confirmer en toute transparence la rentabilité et la performance des placements.</p>	<p>La recommandation est acceptée. Le Secrétariat compte parmi ses premières priorités la mise au concours des services financiers et la restriction de la dépendance à l'égard des prestataires de services financiers. Le Comité des placements étudie déjà la procédure de mise au concours par rotation recommandée.</p>	<p>La sélection par concours de gestionnaires de placements supplémentaires pour les portefeuilles de placements à court terme et d'un conseiller en placements a débuté; elle devrait s'achever avant la fin de l'année 2007.</p>	<p>La sélection par concours d'un gestionnaire de placements supplémentaire pour le portefeuille de placements à court terme est en cours et le résultat devrait être connu d'ici à la fin 2007.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>La recommandation est appliquée avec la sélection par concours d'un quatrième prestataire de services financiers. Nous examinerons l'adéquation de la mise au concours périodique des contrats de services financiers lorsqu'elle aura été introduite.</p>
Directives concernant la trésorerie, performance et évaluation des risques				
<p>5. Recommandation 10</p> <p>Compte tenu de la nécessité de rendre des comptes avec précision et de maintenir la capacité opérationnelle du Service de la trésorerie, nous recommandons que des directives clés soient préparées pour la</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>La révision des politiques de trésorerie effectuée en 2006 met en évidence la nécessité de préparer les procédures relatives à la trésorerie et ce, avant la fin de l'année 2007.</p>	<p>En liaison avec le projet WINGS II, tous les processus clés relatifs à la trésorerie ont été décrits dans des diagrammes assortis de descriptions</p>	<p>La recommandation est appliquée d'une manière adéquate avec la préparation de</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>trésorerie et approuvées le plus tôt possible de façon à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ménager la souplesse requise en matière de dotation en personnel et de formation; et gérer avec efficacité les procédures relatives à la trésorerie. 			<p>détaillées des étapes/tâches incombant à chaque membre du personnel du Service de la trésorerie.</p> <p>La description du processus a été achevée en juin 2007.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>diagrammes décrivant les processus clés relatifs à la trésorerie et les actions du personnel.</p>
<p>Rapport du Commissaire aux comptes sur les coûts et avantages des nouvelles initiatives destinées à mieux faire connaître l'Organisation (WFP/EB.A/2007/6-D/1)</p>				
<p>Alignement sur les priorités du PAM</p>				
<p>1. Recommandation 1</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à veiller à ce que les stratégies de collecte de fonds correspondent pleinement et en toute transparence aux activités et aux objectifs du Plan stratégique et du Plan de gestion. Les objectifs du Plan stratégique et du Plan de gestion doivent être ambitieux tout en restant réalistes si l'on veut que les ressources soient planifiées et utilisées avec efficacité</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La stratégie de collecte de fonds et de communication sera élaborée et alignée sur le Plan stratégique et le Plan de gestion approuvés. Les efforts déployés par le PAM pour collecter des fonds visent à assurer un financement accru et stable par les bailleurs de fonds traditionnels, à élargir la base d'appui, à attirer de nouveaux bailleurs de fonds et à encourager les donateurs ponctuels à devenir des contributeurs réguliers.</p>		<p>Selon le Plan stratégique 2006–2009, l'approche du PAM en matière de mobilisation des ressources continue à promouvoir un noyau de bailleurs de fonds élargi et stable. À cet égard, le PAM a enrôlé avec succès de nouveaux bailleurs de fonds, dont plusieurs sont aussi des bénéficiaires, et a continué à mettre l'accent sur le maintien et l'amélioration des relations avec les grands bailleurs de fonds du PAM.</p> <p>Les objectifs en matière de mobilisation des ressources sont de couvrir les besoins exhaustivement évalués des programmes et des opérations approuvés par le Conseil d'administration, conformément aux principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire. En 2006, les ressources ont couvert 91 pour cent de ces besoins, contre un niveau de financement historique de</p>	<p>La recommandation sera appliquée lorsque le Plan stratégique et la stratégie de collecte de fonds et de communication auront été harmonisés.</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			<p>81 pour cent.</p> <p>La Division de la communication travaille en collaboration avec les services des gouvernements et du secteur privé chargés de la collecte de fonds pour faire en sorte que les activités de communication contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de collecte de fonds. Le 26 juillet 2007, une consultation informelle a été organisée pour examiner la stratégie de collecte de fonds et de communication.</p> <p>Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et estime que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.</p>	
Adéquation de la stratégie				
<p>2. Recommandation 2</p> <p>Nous recommandons au Secrétariat de veiller à ce que toute stratégie concernant le secteur privé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • calcule et recouvre l'intégralité des coûts, y compris les coûts du crédit ou des autres modes de financement; • précise le taux de rendement de l'investissement effectif; et • prenne en compte les risques de ne pas obtenir les fonds escomptés auprès du secteur privé. 	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Tous les dons provenant du secteur privé sont assujettis au prélèvement de 7 pour cent au titre des coûts d'appui indirects (CAI) comme le requiert le Règlement financier du PAM, et soumis aussi à l'obligation de couvrir les frais de gestion et d'utilisation du don.</p> <p>Le taux de rendement des activités de relation avec les bailleurs de fonds du secteur privé sera calculé annuellement.</p> <p>La Division des relations avec le secteur privé (FDP)</p>		<p>Un document sur la stratégie de partenariat avec le secteur privé à long terme, comprenant le plan financier, est prêt à être examiné par le Conseil d'administration en octobre 2007.</p> <p>Une consultation informelle, en juillet 2007, a permis aux membres du Conseil d'échanger leurs points de vue sur la question.</p>	



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	soumettra au Conseil d'administration sa stratégie de collecte de fonds privés pour veiller à sa cohérence avec les objectifs de collecte de fonds.			
<p>3. Recommandation 3</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à fixer des objectifs de résultat solides dans les futures stratégies de communication:</p> <ul style="list-style-type: none"> quantifier les coûts prévus à recouvrer dans un délai fixé; et établir des objectifs pour augmenter les financements à obtenir par rapport aux niveaux existants. 	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La communication et le plaidoyer peuvent contribuer à sensibiliser le grand public, les bailleurs de fonds, le secteur privé et les hauts responsables politiques au problème de la faim et aux activités du PAM. Le plaidoyer est souvent décisif pour l'obtention d'appuis financiers dans un environnement compétitif de collecte de fonds.</p>		<p>Le Plan stratégique de collecte de fonds privés précise l'augmentation des financements et les coûts afférents.</p> <p>De par leur nature, il est rarement possible de démontrer le lien direct existant entre une activité de communication et de sensibilisation particulière et le niveau de fonds collecté. Il existe toutefois des exemples notables (Niger, Darfour, Cambodge) où le lien direct entre la sensibilisation et la mobilisation des ressources est évident.</p>	
Orientation générale et priorités de la planification de la mise en œuvre				
<p>4. Recommandation 4</p> <p>Nous invitons le Secrétariat à veiller à ce que la planification de la mise en œuvre soit accompagnée d'une évaluation des risques en ce qui concerne les objectifs prioritaires, et à fixer des objectifs pour les activités planifiées sur une période déterminée à l'avance.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>		<p>Walk the Word est en cours de reconfiguration pour devenir une manifestation conduite par de grandes entreprises partenaires du PAM (voir aussi la recommandation 9). L'appui du PAM aux manifestations de Walk the World sera très limité. La participation des bureaux de pays sera volontaire et aura des implications financières réduites au minimum.</p> <p>Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et estime que la mise en œuvre</p>	<p>Le transfert des risques associés à Walk the World va dans le sens de la recommandation. Nous continuerons à examiner l'efficacité de l'évaluation des risques d'une manière générale et au regard des objectifs de résultat.</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			de cette recommandation est achevée.	
Estimation des coûts et budgétisation				
<p>5. Recommandation 5</p> <p>Nous invitons le Secrétariat à passer régulièrement en revue les activités de sensibilisation afin d'allouer le plus efficacement possible les ressources pour atteindre les objectifs institutionnels prioritaires.</p>	La recommandation est acceptée.		Ce passage en revue est en cours dans le cadre du Plan de gestion 2008-2009. Il convient de noter, toutefois, qu'une approche plus sélective est requise pour identifier les activités susceptibles d'être décrites comme des activités de sensibilisation. Promouvoir le programme de travail du PAM au sein du système des Nations Unies, comme l'enjoint le Conseil d'administration, ne peut pas être considéré, à notre avis, comme une des nouvelles initiatives de sensibilisation. Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et estime que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.	La recommandation sera appliquée avec la mise en forme définitive du Plan de gestion 2008-2009.
Risques concernant l'image et l'éthique posés par les partenariats avec le secteur privé				
<p>6. Recommandation 6</p> <p>Nous invitons le Secrétariat à suivre des directives très claires sur les partenariats qui prévoient:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des procédures permettant de contrôler le respect des directives; • Un examen régulier avec les partenaires de toute question pouvant susciter des conflits d'intérêts; et • la nécessité pour le personnel d'être attentif aux éventuels problèmes d'ordre éthique. 	La recommandation est acceptée.		Le PAM a élaboré des directives relatives au partenariat avec le secteur privé qui sont cohérentes avec celles des Nations Unies. Il a créé une équipe chargée d'effectuer des recherches sur les sociétés avant l'établissement de relations avec elles. Il peut se prévaloir d'instructions pour les bureaux de pays et les autres unités du PAM, de personnel chargé de	Les directives relatives au secteur privé et les examens des partenaires répondent à la recommandation.





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			<p>conduire des recherches et d'un modèle de comité habilité à examiner et trancher les points discutables.</p> <p>L'équipe chargée des recherches conduit des examens périodiques des partenaires pour vérifier que le PAM est informé de tout conflit et question éthique potentielle susceptible de se poser.</p> <p>Toutes les informations pertinentes sur les bailleurs de fonds et partenaires passés et actuels sont conservées et enregistrées dans une base de données centrale pour référence.</p> <p>Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et estime que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.</p>	
Procédures de suivi et d'établissement de rapports				
<p>7. Recommandation 7</p> <p>Nous invitons le Secrétariat à veiller à ce que le temps consacré par le personnel aux activités de communication soit enregistré et communiqué de manière exacte pour permettre l'évaluation des coûts de cette activité et des comptes rendus précis des résultats</p>	<p>La recommandation n'est pas acceptée.</p>		<p>Le Secrétariat n'a pas connaissance d'organisations s'employant à analyser une activité générique telle que la communication. De par son essence, la communication est pratiquée dans tous les bureaux, à tous les niveaux, pour toutes les activités et il est littéralement impossible de tenter de la désagréger de la manière proposée dans le rapport. Par exemple, le temps consacré par le personnel à la préparation d'une lettre aux bailleurs de</p>	<p>Bien que le Secrétariat ait considéré le caractère peu rentable et la difficulté de l'identification des activités de communication, nous continuerons à insister sur l'intérêt de l'enregistrement du temps du personnel pour appuyer les prises de décisions et le</p>

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			<p>fonds, décrivant les conditions économiques et politiques en RPD de Corée et la situation de la sécurité alimentaire, est-il imputable à une activité de communication, de collecte de fonds ou d'information des bailleurs de fonds? Sur ce point, le rapport d'audit externe agrège des activités distinctes ayant des objectifs multiples. La recommandation proposée conduirait à un modèle dont la mise en œuvre très onéreuse n'aurait qu'une valeur très limitée pour la gestion.</p> <p>Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre.</p>	<p>contrôle budgétaire.</p>
Obtention et estimation des principaux avantages				
<p>8. Recommandation 8</p> <p>Nous invitons le Secrétariat à poursuivre ses efforts pour fixer des objectifs concrets servant à mesurer les résultats et à prendre en compte le risque que surgissent des besoins inattendus par les moyens suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • en analysant les coûts avant de s'engager dans des activités d'envergure afin d'évaluer les risques pour le PAM; • en encourageant les partenaires à assumer la responsabilité de tout risque résiduel dans le cadre de leur participation aux événements; et • en surveillant les résultats au regard des objectifs fixés compte tenu de l'expérience antérieure ou des conseils d'experts pour garantir la rentabilité des événements. 	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les éléments de cette recommandation qui se réfèrent à Walk the World sont traités à la recommandation 4.</p>		<p>Pour ce qui est du deuxième point, l'objectif initial de faire financer 10 pour cent de toutes les recettes par le secteur privé était une ambition optimiste plus qu'une évaluation réaliste des possibilités. À l'époque, la capacité d'évaluation du potentiel n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui. La stratégie à venir en matière de partenariat avec le secteur privé, qui va être examinée par le Conseil d'administration en octobre, se fonde sur une analyse solide et réaliste.</p> <p>Le Secrétariat rappelle également les mesures prises en liaison avec la</p>	



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
			recommandation 4 citée plus haut.	
Stratégies pour les activités de sensibilisation				
<p>9. Recommandation 9 Nous invitons le Secrétariat à envisager la possibilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> d'externaliser les activités de sensibilisation à des sociétés spécialisées disposées à coopérer gratuitement en respectant des objectifs mesurables fixés à l'avance visant à accroître les ressources selon un rapport coûts/avantages prédéfini; d'établir un mécanisme d'autofinancement pour l'activité interne de communication prévoyant une évaluation rigoureuse des résultats par rapport à l'intégralité des coûts des activités. 	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Nous constatons avec satisfaction que l'auditeur externe approuve le mécanisme d'autofinancement décrit dans le projet de stratégie relative au secteur privé, qui a été examiné dans le cadre de l'audit.</p>		<p>Le Secrétariat s'est penché sur la recommandation d'externaliser les activités de sensibilisation en ce qui concerne ses relations avec les gouvernements, la communication et la collecte de fonds.</p> <p>Le PAM n'envisage pas de recourir à des intermédiaires privés dans ses relations avec les partenaires gouvernementaux.</p> <p>Concernant la communication et le plaidoyer, le Secrétariat a envisagé l'option d'externaliser les "manifestations" et la met en œuvre dans certains cas; l'initiative Walk the World va désormais être conduite par de grandes entreprises partenaires du PAM. Des agences de relations publiques et de publicité ont été utilisées à certaines occasions lorsqu'elles ont proposé de soutenir gratuitement le PAM par des campagnes publicitaires. Le PAM continuera à coopérer avec elles aux mêmes conditions.</p> <p>Concernant les articles de journaux, les communiqués de presse, les conférences de presse, les interviews par les médias et les visites parlementaires aux</p>	<p>La recommandation est appliquée avec le transfert des risques moyennant l'externalisation des manifestations et l'établissement d'un mécanisme d'autofinancement dans la stratégie de collecte de fonds privés approuvée.</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
			opérations et autres activités, le Secrétariat ne voit pas le rôle que pourrait y jouer un intermédiaire, gratuit ou non. Le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et estime que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.		
Rapport du Commissaire aux comptes Programme alimentaire mondial – préparation des états financiers de 2006 – états d'avancement des normes IPSAS (WFP/EB.A/2007/6-F/1)					
Enseignements tirés de la préparation des États financiers de 2006					
1.	Recommandation 1 Dans le cadre du processus de planification des comptes, nous recommandons que le Secrétariat mette en place en temps opportun un examen efficace de la qualité des états financiers avant de les soumettre pour vérification.	Pour la préparation des états financiers de 2006, le Secrétariat a pris en compte les enseignements tirés des précédentes clôtures des comptes, y compris la prévision d'un délai suffisant pour permettre l'examen des comptes provisoires tant par le personnel concerné du CFO que par les cadres supérieurs, avant la mise en forme définitive des états. Étant donné que la préparation d'une série complète de comptes annuels constituait une première, le Secrétariat examinera encore une fois le temps alloué aux tâches afférentes à la clôture des comptes pour qu'un contrôle de la qualité des comptes de l'exercice biennal 2006–2007 et des comptes annuels subséquents puisse être effectué avant leur soumission au NAO pour vérification.		Les directives relatives à la clôture des comptes, applicables à la clôture des comptes de l'exercice biennal 2006–2007, laisseront un délai adéquat aux agents du personnel chargés d'examiner les états financiers pour qu'ils puissent effectuer un contrôle de la qualité des comptes de l'exercice biennal avant que ces derniers ne soient soumis à l'auditeur externe pour vérification.	





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>2. Recommandation 2</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat poursuive ses efforts pour apurer les postes non réglés du compte PNUD afin de donner l'assurance que les états de dépenses sont complets et que les paiements ont été faits de façon valable.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>		<p>Le Secrétariat s'est toujours efforcé d'apurer en temps voulu les postes non réglés relatifs aux transactions avec le PNUD. Les transactions inscrites aux comptes particuliers du PNUD assignés à chaque bureau de pays ou bureau régional sont étroitement suivies pour faire en sorte que les dépenses soient enregistrées au moment voulu et que l'apurement de ces transactions soit ensuite effectué dès qu'un état des dépenses payées est reçu du PNUD.</p> <p>Le Secrétariat entend procéder à un autre rapprochement à la fin de l'année 2007.</p>	
Modification des principes comptables				
<p>3. Recommandation 3</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat veille au respect des normes comptables internationales du secteur public en ce qui concerne la comptabilisation des prestations correspondant aux services fournis par le personnel avant la fin d'un exercice.</p>	<p>Au titre de la préparation à la transition aux IPSAS en 2008, le PAM a identifié tous les domaines dans lesquels il existe des écarts entre les exigences des normes comptables du système des Nations Unies et celles des IPSAS. L'un des principaux changements liés à l'adoption des IPSAS sera la comptabilisation et la déclaration des engagements correspondant aux prestations dues au personnel et le PAM a pris les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'information soit disponible et soit comptabilisée correctement. La question</p>		<p>Le Secrétariat envisage la possibilité de comptabiliser tous les engagements correspondant aux prestations dues au personnel à la fin de l'année 2007.</p> <p>Lorsque le PAM introduira les IPSAS en 2008, cette exigence en matière de comptabilisation sera respectée comme toutes les autres exigences des IPSAS.</p>	

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	<p>des engagements correspondant aux prestations dues au personnel a aussi été signalée au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2007 dans le document "Quatrième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales du secteur public" (WFP/EB.A/2007/6-A/1).</p> <p>Bien que l'adoption intégrale des IPSAS ne soit pas prévue avant 2008, le Secrétariat envisage la possibilité de comptabiliser les prestations dues au personnel dès la fin de l'année 2007 et de les inclure dans les états financiers de l'exercice biennal 2006-2007.</p>			
Développement des systèmes financiers à l'appui de l'application des normes IPSAS				
<p>4. Recommandation 4</p> <p>Dans le cadre de la planification de la préparation des comptes, nous recommandons que le Secrétariat coordonne la mise en place en temps opportun des contrôles de gestion pour permettre à la direction de vérifier efficacement la qualité des états financiers avant qu'ils ne soient soumis pour vérification.</p>	<p>Le Secrétariat procèdera au rapprochement de WINGS et du Système de mobilisation des ressources immédiatement après la clôture de l'exercice pour permettre la correction en temps utile de toute discordance. Il convient de noter que lorsque WINGS II sera mis en œuvre, le Système de mobilisation des ressources sera remplacé par une solution intégrée appelée module "Gestion des dons" qui éliminera la nécessité de tels rapprochements.</p>		<p>Les directives relatives à la clôture des comptes, applicables à la clôture des comptes de l'exercice biennal 2006–2007, fourniront des instructions détaillées pour la mise en place en temps opportun de contrôles de gestion garantissant la comptabilisation précise de toutes les recettes.</p>	





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>5. Recommandation 5</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat veille à ce qu'un suivi rigoureux de l'annulation des soldes fournisseurs soit maintenu pour s'assurer que les actifs et les engagements sont comptabilisés avec précision, en application des normes comptables pertinentes.</p>	<p>Depuis 2006, il y a eu une sensible amélioration de l'apurement des soldes fournisseurs, et les chargés des finances des bureaux régionaux ont activement participé à la supervision des activités financières et comptables des chargés des finances des bureaux de pays placés sous leur autorité respective. Il est aussi demandé aux bureaux de pays de fournir des informations sur la situation de leurs comptes par le biais du recueil de rapports financiers mensuel afin que les comptes soient tenus à jour.</p> <p>En ce qui concerne les recouvrements sur salaires, la création de nouvelles dettes fournisseurs lorsque les recouvrements concernent le personnel est évaluée dans le contexte de WINGS II pour que les recouvrements sur salaires se traduisent par une réduction des effets à recevoir du personnel plutôt que par la création de nouvelles dettes fournisseurs. À titre de solution temporaire, l'apurement des soldes fournisseurs du personnel est effectué chaque trimestre pour déduire les recouvrements encaissés des effets à recevoir.</p> <p>En mai 2007, le CFO a émis des procédures financières concernant l'enregistrement</p>		<p>Le Secrétariat a émis des procédures détaillées sur la façon d'enregistrer les avances et les dettes fournisseurs pour faire en sorte que les actifs et les engagements soient enregistrés et comptabilisés avec précision dans les états financiers. La vérification des soldes est également effectuée régulièrement en vue de garantir le respect intégral des directives existantes.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>Nous évaluerons l'efficacité des procédures relatives aux avances et dettes fournisseurs lors de notre examen des états financiers de l'exercice biennal 2006-2007.</p>

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	des effets à recevoir et des dettes fournisseurs (FP2007/003) afin de garantir l'enregistrement et la comptabilisation exacts de ces transactions.			
<p>6. Recommandation 6</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat améliore l'affectation des recettes et des dépenses à l'exercice comptable approprié en:</p> <ul style="list-style-type: none"> • envisageant une période plus courte pour la comptabilisation des recettes et des dépenses à la fin de chaque année avant la clôture des écritures comptables et la préparation des états financiers; • veillant à ce que les recettes et les dépenses soient comptabilisées sur l'exercice mis en évidence dans les écritures comptables; et • en republiant les directives assorties des enseignements tirés de la préparation des comptes financiers de 2006. 	<p>Après avoir dûment étudié la question, le Secrétariat estime qu'il n'est pas prudent de fixer une période plus courte pour le passage en écriture des articles de recettes et de dépenses avant la clôture des écritures comptables. Le PAM gère un nombre important de transactions et les bureaux de pays ont besoin d'un délai adéquat pour s'assurer que les articles sont enregistrés à la période correcte. Les instructions relatives à la clôture, applicables à la préparation des comptes de l'exercice biennal 2006-2007, insisteront encore une fois sur l'importance de comptabiliser les transactions financières à la période appropriée, en particulier au titre des politiques de comptabilisation des recettes et des dépenses. De plus, des formations/initiatives de diffusion de l'information seront conduites au Siège et dans les bureaux extérieurs, à l'intention des chargés des finances et du personnel concerné des unités s'occupant des dépenses et de la collecte de fonds. Deux des principaux domaines qui mobiliseront l'attention, et contribueront à l'exactitude des comptes de l'exercice</p>		<p>En juin 2007, le Secrétariat a émis un message conjoint du Directeur exécutif adjoint chargé des opérations et du Directeur exécutif adjoint chargé de l'administration sur la comptabilisation des dépenses, mettant l'accent sur l'importance de comptabiliser les dépenses au titre de l'exercice comptable approprié. Il sera aussi nécessaire de faire certifier par les fonctionnaires concernés que les transactions sont correctement reflétées et comptabilisées dans les écritures comptables du PAM.</p>	



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	biennal 2006–2007, sont la comptabilisation des dépenses et la comptabilisation des recettes provenant des contributions au titre de l'exercice comptable approprié.			
Gestion du projet IPSAS				
<p>7. Recommandation 7</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à veiller à ce que:</p> <ul style="list-style-type: none"> le programme de mise en œuvre de WINGS II prévoit un délai suffisant pour l'établissement d'états financiers qui soient susceptibles d'être vérifiés à la fin de 2008 et qui appliquent les normes comptables internationales du secteur public; et les difficultés comptables identifiées au cours de notre examen des états financiers de 2006 soient pleinement prises en compte et communiquées au personnel. 	Le Secrétariat procède actuellement à l'examen des implications de l'introduction des IPSAS en 2008 sur le programme de mise en œuvre de WINGS II. Le Secrétariat a pris bonne note des points soulevés par l'audit et a pris les mesures appropriées.		Le Secrétariat a déployé des efforts pour faire en sorte que les états financiers 2008 soient conformes aux IPSAS. Les mesures prises par le Secrétariat, figurant au titre des recommandations 3, 4, 5 et 6, seront rigoureusement mises en œuvre et respectées dans le souci de garantir l'exactitude et la préparation dans les délais requis des états financiers.	
Audit spécial demandé par le Conseil d'administration concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée (WFP/EB.2/2007/5-F/1)				
Cadre d'obligation redditionnelle				
<p>1. Recommandation 1</p> <p>Nous recommandons au Secrétariat de veiller:</p> <ul style="list-style-type: none"> À ce qu'il soit donné suite en temps voulu et de façon adéquate aux recommandations issues des audits internes et externes; et À ce que les risques liés aux opérations des bureaux de pays fassent l'objet d'une évaluation rigoureuse. 	En ce qui concerne la nécessité de donner suite en temps voulu et de façon adéquate aux recommandations issues des audits, le PAM observe que sur les 14 recommandations dont la priorité était jugée élevée ou intermédiaire dans l'audit externe réalisé en République populaire démocratique de Corée en 2005, 11 ont été clôturées et les trois dernières sont actuellement mises en œuvre		Le Secrétariat continuera à donner des suites en temps voulu aux recommandations issues des audits et à adopter une stratégie rigoureuse de gestion des risques dans les opérations du bureau de pays. Aucune autre mesure spécifique n'étant requise du Secrétariat, la mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée de façon adéquate.	L'introduction de la gestion des risques dans le plan de travail 2007 et la concertation actuelle avec le Gouvernement répondent, sur le principe, à la recommandation. Nous continuerons à évaluer l'adéquation des





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	<p>par le bureau de pays en concertation avec le Gouvernement.</p> <p>Toute recommandation et question en souffrance issue de l'audit spécial ou des audits antérieurs sera continuellement prise en compte, tout en gardant toujours présentes à l'esprit les contraintes inhérentes à l'environnement opérationnel en RPD de Corée. Les questions sous notre contrôle sont réglées aussi promptement que possible.</p> <p>Le PAM est conscient de la nécessité de procéder à une évaluation rigoureuse des risques des opérations du bureau de pays et il a déjà incorporé un élément d'analyse des risques dans le processus du plan de travail pour 2007. Les politiques de gestion des risques de l'entreprise sont également appliquées et intégrées dans les processus et procédures du bureau de pays.</p> <p>Le PAM a adopté une approche préventive de la gestion des risques en Asie et tout particulièrement en RPD de Corée. Un élément clé de cette stratégie de gestion des risques est la totale transparence caractérisant les opérations du PAM en RPD de Corée, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration, des bailleurs de fonds et des autres parties concernées, y compris la presse.</p>			suites données par le Secrétariat à nos recommandations.

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
Respect des dispositions applicables du Règlement financier et des règles de gestion financière				
<p>2. Recommandation 2</p> <p>Nous félicitons le Secrétariat d'avoir éclairci la nature des opérations menées en RPD de Corée, et nous l'encourageons à veiller à ce que le matériel livré aux usines actuellement oisives soit entretenu efficacement. Lorsqu'il apparaît peu probable que des usines oisives soient rouvertes, le PAM devrait récupérer son matériel de manière économique et efficace ou le transférer à son partenaire gouvernemental à la fin du programme, conformément aux Règles de gestion financière, en vue d'éviter tout risque imprévu pour le PAM.</p>	<p>Le transfert du matériel des usines actuellement oisives n'a pas été effectué étant donné qu'il plane encore des incertitudes sur la nécessité de les rouvrir en cas d'élargissement des opérations du PAM. Si la réouverture de ces usines était jugée peu probable, le PAM transférerait ce matériel au Gouvernement, conformément au Règlement financier déjà appliqué par le Comité local de contrôle du matériel lorsqu'il s'agit de céder des biens du PAM.</p>		<p>Le transfert du matériel ne pouvant être effectué par le bureau de pays tant que la décision concernant la réouverture des usines oisives n'est pas tranchée, le Secrétariat est dans l'incapacité de prendre des mesures supplémentaires.</p> <p>Estimant que les Règles de gestion financière pertinentes sont observées par le bureau de pays concernant la cession des biens du PAM, le Secrétariat estime que la mise en œuvre de cette recommandation est achevée.</p>	<p>En l'absence de toute échéance fixée pour la réouverture des usines oisives, le Secrétariat a, pour l'heure, répondu à la recommandation.</p>
Recrutement du personnel				
<p>3. Recommandation 3</p> <p>Nous recommandons que le Secrétariat continue de confier la responsabilité de la gestion de toutes les opérations financières et de tous les programmes à des fonctionnaires recrutés sur le plan international et, dans toute la mesure possible, de limiter l'accès des agents qu'il a recrutés localement au système comptable.</p>	<p>Le Secrétariat se félicite de voir que l'auditeur externe reconnaît le caractère approprié des mesures prises par le Secrétariat à cet égard. La pratique, adoptée de longue date, consistant à veiller à ce que toutes les fonctions liées aux paiements, y compris la certification, l'approbation et le décaissement, soient du ressort exclusif de fonctionnaires recrutés au plan international, sera maintenue. L'accès au programme informatique de comptabilité (WINGS) reste limité aux fonctionnaires recrutés au plan international seulement. De même, la gestion du programme</p>		<p>Étant donné que le bureau de pays a déjà adopté de longue date la pratique consistant à veiller à ce que toutes les fonctions liées aux paiements, y compris la certification, l'approbation et le décaissement, soient du ressort exclusif de fonctionnaires recrutés au plan international, le Secrétariat n'a pas d'autre mesure à prendre et la mise en œuvre de cette recommandation est considérée comme achevée.</p>	<p>La recommandation est appliquée avec la restriction actuelle de l'attribution des fonctions de certification, approbation et décaissement à des fonctionnaires recrutés au plan international et nommés par le Programme.</p>



Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	continuera à être assurée sous la supervision de fonctionnaires du programme recrutés au plan international.			
Opérations en devises				
<p>4. Recommandation 4</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à réduire au minimum le risque de pertes de change en continuant de veiller à ce que les paiements soient effectués dans la monnaie offrant le meilleur rapport coût-efficacité, à ce que les paiements en espèces soient réduits au minimum et à ce que les taux de change convenus avec les fournisseurs locaux ou les ministères du Gouvernement soient les taux de change publiés chaque mois par l'Organisation des Nations Unies.</p>	<p>Les efforts déployés par le bureau de pays pour réduire au minimum les paiements en espèces, signalés dans le rapport d'audit, seront poursuivis.</p> <p>En ce qui concerne la monnaie utilisée pour les paiements, le bureau de pays adopte la pratique habituelle des Nations Unies qui est d'effectuer tous les paiements locaux en RPD de Corée (à l'exception des paiements sur la petite caisse) en monnaie locale afin de réduire les décaissements en monnaies fortes. Tous les montants demandés en monnaies fortes sont changés aux taux de change applicables des Nations Unies. Toutefois, la banque nationale unique applique ses propres taux de change à tous les transferts de devises étrangères dans le pays.</p>		<p>Les mesures prises par le bureau de pays pour réduire au minimum les paiements en espèces et effectuer les paiements en monnaie locale en utilisant le taux de change fixé pour les opérations des Nations Unies ont répondu à cette recommandation. Le Secrétariat a jugé que la mise en œuvre de cette recommandation avait été achevée.</p>	<p>Le Secrétariat a appliqué la recommandation.</p>
Accès aux bénéficiaires et procédures de suivi				
<p>5. Recommandation 5</p> <p>Nous recommandons que le PAM revoie d'un œil critique la fiabilité des statistiques relatives au suivi des distributions de produits alimentaires et continue d'essayer d'élargir les accords relatifs au suivi sur le terrain pour pouvoir dans toute la mesure</p>	<p>Les opérations du PAM en RPD de Corée qui étaient des opérations d'urgence de grande envergure sont désormais remplacées par une intervention prolongée de secours et de</p>		<p>Au titre des négociations en cours avec le Gouvernement, le bureau de pays s'efforce d'obtenir une couverture plus étendue et la permission d'effectuer des visites de suivi plus</p>	<p>Dans les limites des contraintes existant en RPD de Corée, le Secrétariat applique la recommandation.</p>





WFP

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
<p>possible avoir librement accès aux sites de distribution, avec des interprètes fournis par le PAM.</p>	<p>redressement (IPSR), de taille beaucoup plus réduite et ayant une couverture géographique plus limitée et un ciblage plus précis. C'est pourquoi, les exigences et les méthodes de suivi ont été modifiées en conséquence. Au titre de l'IPSR actuelle, le PAM est en mesure de visiter les sites de distribution chaque trimestre pour l'alimentation des groupes vulnérables et trois fois en cours de cycle pour les projets vivres en faveur du développement communautaire, et il peut se rendre dans les usines une fois tous les deux mois. Le personnel chargé de la logistique est censé pouvoir accéder aux entrepôts et aux ports d'arrivée autant que nécessaire.</p> <p>Les fonctionnaires du PAM recrutés au plan international ont effectué un nombre important de visites de suivi au titre de l'IPSR actuelle. À la fin de juillet 2007, on comptait un total de 756 visites avec une moyenne de 56 visites par mois.</p> <p>Le suivi, toutefois, tend effectivement à respecter de moins en moins les normes applicables dans la plupart des autres pays et le PAM va continuer à essayer d'étendre la couverture et la fréquence du suivi dans le cadre de la concertation menée avec le Gouvernement.</p> <p>Le PAM, comme il le fait de</p>		<p>fréquentes. Dans l'attente d'un accord du Gouvernement à ce sujet et son autorisation concernant le recrutement par le PAM de personnel international parlant le coréen, le Secrétariat n'a pas pu prendre d'autres mesures pour répondre à la recommandation. Le Secrétariat a estimé toutefois que le nombre conséquent de visites de suivi conduites par le bureau de pays au titre de l'IPSR actuelle avait donné suite à la recommandation de façon adéquate.</p>	

Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO	
	<p>longue date, tente encore d'obtenir la permission d'assigner au bureau de pays de Pyongyang du personnel parlant le coréen recruté au plan international; le Gouvernement n'a pas manifesté l'intention de modifier sa politique qui est de refuser ce type de personnel.</p> <p>Il convient de noter que depuis que des programmes d'aide internationale de grande envergure ont commencé à être exécutés en RPD de Corée au milieu des années 1990, les pouvoirs publics de la RPD de Corée n'ont jamais accordé l'accès libre, que ce soit à une organisation des Nations Unies ou à une organisation non gouvernementale (ONG). L'accès et la capacité de suivre les opérations dont jouit le PAM sont, d'une manière générale, plus étendus que ceux des autres organisations multilatérales et bailleurs de fonds bilatéraux.</p>				
<i>Paiements directs pour des projets exécutés par les autorités nationales</i>					
6.	<p>Recommandation 6</p> <p>Nous encourageons le Secrétariat à veiller à ce qu'il soit rendu compte des pertes après livraison de manière exacte et à ce qu'il soit obtenu une assurance raisonnable concernant la livraison des expéditions de produits.</p>	<p>Depuis août 2007, le bureau de pays met en œuvre le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) en RPD de Corée. L'utilisation de COMPAS est souhaitée depuis longtemps et sa mise en œuvre améliorera considérablement la capacité</p>		<p>L'introduction de COMPAS dans le bureau de pays et les efforts déployés pour renforcer la capacité des homologues de remplir les formulaires requis sur le mouvement des produits améliorent l'aptitude du bureau de pays à suivre les produits et à rendre compte</p>	<p>Le Secrétariat a pris des mesures pour améliorer l'intégrité des comptes rendus de pertes après livraison et l'efficacité de COMPAS. Nous continuerons à</p>





Recommandations du Commissaire aux comptes	Réponse du PAM	Mesures prises à la date d'avril 2007	Mesures prises ou devant être prises à la date d'août 2007	Commentaires du NAO
	<p>du PAM de suivre la livraison des produits et aidera à rendre compte des pertes après livraison.</p> <p>Le bureau de pays continue aussi à travailler avec les homologues et à renforcer leur capacité de remplir correctement les notes d'expédition, avec exactitude et en temps voulu, et de rendre compte de toute perte après livraison. Par exemple, à l'occasion des missions logistiques régulières effectuées depuis le démarrage de l'IPSR (juin 2006), le personnel du bureau de pays a montré aux homologues comment remplir correctement les notes d'expédition et leur a fourni d'autres outils (par exemple, des fiches de magasin à utiliser dans les entrepôts et les usines publics) afin de les aider à mieux gérer et rendre compte des cargaisons de produits. Une formation spécifiquement destinée aux homologues a été organisée en 2005 et une session de suivi est planifiée pour le dernier trimestre 2007.</p>		<p>des pertes après livraison. Le Secrétariat a estimé que les mesures prises par le bureau de pays avaient répondu à la recommandation et la mise en œuvre de celle-ci est donc considérée comme achevée.</p>	<p>évaluer la façon dont il est rendu compte des pertes après livraison au moyen de COMPAS lors de nos prochaines visites sur le terrain.</p>